

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume XV - Numéro 27 Juin 2024 ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

Indexation :

Mir@bel : <https://reseaumirabel.info/revue/15793/Perspectives-philosophiques>

HalArchive : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/500058de>

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Prof. Alexis Koffi KOFFI, Professeur des Universités,
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître de Conférences
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

1. Analyse et procès de la logique des croyances sorcellaires au tribunal de la logique philosophique Gnamien Kesse Jean-Luc KOUADIO	1
2. Autofictionnalité et hybridité dans <i>Lumières de Pointe-Noire</i> d'Alain MABANCKOU : mythe et écriture identitaire Bi Goré KOÉ	21
3. Gilson et le tournant théologique de la métaphysique Marlon ALOUKI-OBOUEMBE	41
4. L'euthanasie dans les sociétés traditionnelles ivoiriennes : problématique des « enfants-serpents » Kouadio Jean Richard OUSSOU	55
5. L'humanisme et les conduites déviantes de l'homme chez Henri BERGSON Moussa KONÉ	75
6. La problématique de la participation de la jeunesse à la gouvernance au Burkina Faso 1. Miyemba LOMPO 2. Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO 3. Moubassiré SIGUË 4. Augustin PALE 5. Alkassoum MAIGA	93
7. Violence révolutionnaire et humanisme chez Jean-Paul SARTRE Kouassi Jean-Jacob KOFFI	113
8. Hausse des prix des denrées alimentaires et insécurité alimentaire à Klokakaha en milieu péri-urbain À Korhogo (Côte d'Ivoire) 1. Agnéro Hermès GNAGNE 2. Attoumo Daniel MONEHAHUE 3. Amoin Flora YAO 4. Diéké Jean Barthélemy GRAH 5. Ode Sidoine NIMEYERE	133
9. Le discours indirect libre, creuset de la synthèse énonciative du discours rapporté dans <i>La peau de chagrin</i> de Balzac Joachim KEI	151
10. Le paradigme de la souveraineté populaire dans le philosophe lockéen : vers l'altération de l'absolutisme Ibrahim Amara DIALLO	173

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**ANALYSE ET PROCÈS DE LA LOGIQUE DES CROYANCES
SORCELLAIRES AU TRIBUNAL DE LA LOGIQUE PHILOSOPHIQUE**

Gnamien Kesse Jean-Luc KOUADIO

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

14jeanluc@gmail.com

Résumé :

Qu'elle existe effectivement ou non, qu'elle soit un mythe réel ou une pratique objective correspondant à ce qu'en dit l'imaginaire populaire, la sorcellerie se fonde sur une logique spécifique. C'est la logique mystique faisant intervenir des agents surnaturels en attribuant des pouvoirs extraordinaires à certains êtres humains. Ces pouvoirs leur permettraient de poser de singuliers actes maléfiques dans un monde imperceptible. Distincte de la logique rationnelle, cette logique, mystique, ne se soucie pas de l'existence réelle. Analysée plus rigoureusement au tribunal de la philosophie, elle se révèle comme une simple croyance, une idéologie persécutrice, une pseudo-logique, un discours creux, relatifs aux vicissitudes existentielles, aux carences épistémologiques et aux angoisses métaphysiques. Cette réflexion vise donc à relativiser son efficacité supposée à travers une approche analytique de son sens et mode de fonctionnement.

Mots-clés : Croyance, Logique mystique, Logique rationnelle, Philosophie, Procès, Sorcellerie.

Abstract:

Whether it actually exists or not, whether it is a real myth or an objective practice which fits to what the popular imaginary says about, witchcraft is based on a particular logic. It is a mystical logic which involves supernatural agents by attributing extraordinary powers to certain human beings allowing them to perform singular evil acts in an imperceptible world. Different from rational logic, mystical logic does not care about the real existence. Also, when we analyze it more rigorously in the field of philosophy, it appears as a mere belief, a persecuting ideology, a pseudo-logic, an empty discourse relating to people existential vicissitude, epistemological deficiencies and metaphysical anxieties.

Therefore, our communication aims to relativize its supposed effectiveness through an analytical approach of its meaning and mode of operation.

Keywords : Belief, Mystical logic, Rational logic, Philosophy, trial, Witchcraft.

Introduction

Le débat sur la réalité ou l'existence de la sorcellerie semble désormais classique, on pourrait même dire épuisé à l'image de celui entre foi et raison. En fait, ce n'est pas tant l'existence de la sorcellerie comme pratique réelle qui fait ou doit encore faire débat, et ce, depuis la publication des ouvrages tels que *La sorcellerie n'existe pas* (T. R. Boa, 2010), *La sorcellerie : un géant tigre de papier* (B. Nébié, 2020).

En dépit des savoirs et certitudes véhiculés par ces travaux concernant le caractère illusoire de la sorcellerie, la majorité des Africains continue à croire en son existence réelle comme une pratique objective. Cette perception transparaît assez clairement dans des ouvrages tels que *Le développement de l'Afrique à l'épreuve des réalités mystiques et de la sorcellerie* (E. Amouzou, 2010), *La sorcellerie, une réalité vivante en Afrique* (G. Dakouri, 2011). En fait, aucune théorie, si bien fondée soit-elle, ne pourrait aisément et automatiquement extirper l'évidence de l'existence de la sorcellerie, à l'image de celle du Père Noël, de l'esprit de ceux qui y adhèrent. Il ne s'agira donc pas ici d'aborder frontalement cette question.

Néanmoins, tenter de savoir ce qu'est exactement la sorcellerie, sa nature et le mode de fonctionnement de son système, semble l'une des voies pour contribuer à opérer un profond changement de perspective. Aussi, une telle initiative serait-elle davantage efficace et féconde si l'analyse s'étendait à une confrontation de la logique qui la fonde avec d'autres logiques et disciplines telles que la philosophie. C'est cette démarche que nous comptons suivre à travers cet article qui vise à apporter une réponse aux interrogations suivantes : Qu'est-ce que la sorcellerie ou, plus précisément, les croyances sorcellaires ? Quelle est la logique au fondement de ces croyances ? Quelle crédibilité accorder à cette logique face à la logique philosophique ?

Notre approche est que la sorcellerie est une croyance et pratique magique et populaire fondée sur une logique mystique à la fois parallèle et opposée à la logique rationnelle propre à la philosophie qui, elle, se veut critique, discursive, rationnelle, ouverte. La justification de cette approche nous permettra de relativiser l'impression de l'existence de la sorcellerie qui continue à hanter les imaginaires, les représentations et les comportements des peuples africains. Il sera alors question de proposer une définition de la sorcellerie, ensuite, d'analyser sa logique de fonctionnement et enfin de la soumettre à l'épreuve de la logique de la philosophie. Cette réflexion vise donc à relativiser l'efficacité supposée de la logique mystique, et ce, à travers une approche analytique de son sens et mode de fonctionnement.

1. Essai de définition des croyances sorcellaires

La plupart des travaux entrepris et produits dans le domaine des sciences humaines et sociales sur la sorcellerie sont une tentative de répondre à la question de sa définition, de ce qu'elle est en soi et dans ses manifestations. Cela suppose que l'on trouverait autant de définitions de la sorcellerie qu'il en existe de travaux et de productions intellectuels et scientifiques. À cela, il faut ajouter le caractère fuyant, complexe et insaisissable propre à une chose supposée surnaturelle comme la sorcellerie. Nous essayerons de surmonter ces écueils en partant d'une approche générale plus ancrée dans la culture occidentale pour aboutir à une approche africaine puis critique de cette notion.

1.1. Approche occidentale et générale de la sorcellerie

S'il est possible d'admettre que « l'origine du mot de la sorcellerie est inconnue » (A. Rey, 2013, p. 530), le mot lui-même serait né vers la fin de l'an 500 de notre ère et renverrait à une *opération de sorcier*. Selon l'auteur du *Dictionnaire amoureux du Diable*, A. Rey (2013, p. 531), « parler de *sorciers* et de *sorcières* à propos de l'Antiquité constitue un anachronisme. Si le *sors*, *sortis* latin est ancien, *sorciaricus* est un mot tardif du haut Moyen Âge chrétien qui n'est pas lu avant la fin du VI^e siècle, époque cruciale dans la perception par la hiérarchie religieuse des méfaits supposés dus à la fréquentation du démon ». Selon cette première connotation, la sorcellerie serait une simple

prestidigitation, une habileté ingénieuse que l'on pourrait aujourd'hui comparer aux magiciens des cirques et autres programmes de télé-réalité. En effet, selon le *Dictionnaire de l'Académie Française* (1798, p. 3038),

en parlant de quelques tours d'adresse, ou de certaines choses qui paroissent au-dessus des forces de la nature, on dit par plaisanterie, qu'*il faut qu'il y ait de la sorcellerie. Cela ne se peut faire sans sorcellerie. Cela ne se peut deviner sans sorcellerie.*

La sorcellerie se comprend ici, et de manière neutre, comme tout ce qui transcende les lois évidentes ou voilées de la nature, tout ce qui éveille l'étonnement, la surprise, échappe à ce qui est habituellement concevable. Partant de ce sens, le mot sorcellerie dériverait du latin *sors*, qui vient lui-même de *sortarius* et « désigne une pratique divinatoire : le sorcier « dit le sort » » (P. Bonte et M. Izard, 1992, p. 670). Selon le *Dictionnaire de l'Académie Française* (1798, p. 3039) le sort désigne des

Paroles, caractères, drogues, etc. par lesquelles le peuple croit qu'on peut produire des effets extraordinaires, en vertu d'un pacte qu'il suppose fait avec le Diable. On dit qu'on a jeté un sort sur un tel vignoble, sur les troupeaux d'un tel, sur les blés d'un tel pays. On dit que ce berger a mis un sort dans l'écurie de son maître, et que cela a fait mourir tous ses chevaux. Il prétend qu'on lui a donné un sort.

La sorcellerie débouche ainsi sur des actes de divination, de tirage au sort. Son caractère surnaturel, magique et négatif fait apparaître explicitement sa nature diabolique au sens de ce qui est lié au Diable. Sa relation supposée avec le Diable en fait une pratique maléfique ayant « des effets néfastes » (P. Bonte et M. Izard, 1992, p. 670). J. Chevalier et A. Gheerbrant, dans *Le Dictionnaire des symboles* (1982, p. 140), la conçoivent aussi comme une « magie dédiée uniquement à la manipulation du Sort et se pratique en ensorcelant les gens, en agissant sur le cours normal des choses ». Ces différents sens vont conférer pleinement corps à leur essence au Moyen Âge où le mot va servir, selon les travaux de J. Michelet (1966) et de R. Muchembled (1991), à désigner le pouvoir de faire des choses extraordinaires en complicité avec le Diable dont les supposés adeptes, généralement des femmes, feront l'objet d'une chasse féroce de la part de l'Inquisition, la justice de l'église, qui les accusait de pratiquer la sorcellerie au sabbat.

Pour l'Inquisition, la sorcellerie était comme une pratique diabolique consistant pour les sorcières à s'adonner à des orgies, à des scènes perverses en livrant leur corps et sexe à Lucifer. Ce dernier leur livrerait en compensation des pouvoirs surnaturels selon leurs désirs. On les suspectait de détenir le pouvoir de lycanthropie qui leur permettrait de se transformer en loup-garou et autres animaux (M. Foucault, 1907). Ces croyances ont évidemment, dans une certaine mesure, perdu leur poids et leur substance dans le monde occidental contemporain, même si les croyances de sorcellerie se retrouvent encore dans des zones comme le Bocage français (J. Favret-Saada, 1977). Ce recul contraste fortement avec l'Afrique actuelle où le paradigme de la sorcellerie s'invite régulièrement dans l'interprétation des réalités existentielles.

1.2. De l'approche africaine à l'approche personnelle de la sorcellerie

Introduit en Afrique durant les différents contacts avec le monde occidental, surtout européen, ce qui en fait un terme exogène et infidèle aux réalités locales (P. Geschiere, 2000, p. 17-32), le mot sorcellerie va servir à désigner péjorativement tout ce qui relève des croyances et pratiques magiques, religieuses et thérapeutiques africaines. Toutefois, étant désormais incontournable dans ce contexte, tel un mal nécessaire, quand on parle ou entend parler de sorcellerie, l'image et le sens qui surgissent et prédominent immédiatement et généralement sont relatifs à la capacité ou au pouvoir qu'auraient certains êtres humains d'accomplir des choses surnaturelles et de nuire à autrui de manière invisible, volontaire ou involontaire, consciente ou inconsciente, à l'aide d'une substance immatérielle vampirique, innée ou acquise. C'est ce que soutient aussi B. B. Séké (2016, p. 8-9.) en ces termes : « il s'agit donc d'un pouvoir invisible, souvent inconscient, par lequel un individu ou un groupe d'individus agissent négativement ou positivement sur les personnes et les choses ». Il faut souligner la forte relation que des Africains tissent entre ce pouvoir et le cannibalisme ou l'anthropophagie mystique.

La sorcellerie serait ainsi l'acte de nuire à autrui, de le détruire, d'asphyxier son âme afin de la dévorer dans le monde invisible en compagnie de congénères, d'autres sorciers dont l'ensemble forme une confrérie de

sorciers. C'est dans ce même sillage que des peuples africains conçoivent et définissent la sorcellerie, comme il ressort des œuvres d'É. de Rosny (1981), G. Dakouri (2011), E. Amouzou (2010). C'est aussi, par exemple, le cas du peuple Wan, situé au centre nord de la Côte d'Ivoire (P. Ravenhill, 1979, p. 47-73), qui conçoit la sorcellerie, qu'il désigne par le mot *lalêh*, comme le pouvoir de faire du mal à son prochain dans le but de dévorer mystiquement son âme dans la confrérie des sorciers.

Il faut souligner le fait que la plupart des peuples et des auteurs qui partagent ces conceptions de la sorcellerie pensent et sont effectivement convaincus qu'il s'agit d'un fait réel, d'une pratique objective, d'une réalité surnaturelle qui a lieu dans un autre monde aussi réel et concret que le monde dans lequel vit le commun des mortels. L'existence de la sorcellerie est par conséquent postulée, indubitable, et irait de soi comme toute réalité à l'image du soleil. Pourtant, les choses ne sont point si simples, évidentes, factuelles.

En fait, la sorcellerie, comme sus-indiqué, se déroulerait dans un monde invisible imperceptible aux individus, à l'exception de quelques initiés ou élus. Dès lors, il est évident que tout ce que l'on en dira ne peut demeurer qu'approximatif, relatif, abstrait. On n'en peut parler que sous le mode de la métaphore pour traduire tout ce qui échappe à notre vie concrète. C'est une métaphore qui permet de désigner autre chose que ce que l'on perçoit et fait concrètement dans le monde vivant, perceptible, manipulable *en chair et en os*, comme le dirait le phénoménologue Merleau-Ponty. On pourrait penser ici à une lecture psychanalytique comme le fait P. Tsala Tsala (2006, p. 179-192).

De toutes les manières, quelle que soit la méthode suivie, nul ne peut observer directement une scène de sorcellerie. La sorcellerie se manifestant, paraît-il, dans le *ndimzi* (E. de Rosny, 1974), le monde invisible. Seul le récit, sans sa fonction référentielle, s'offre comme le lieu de sa manifestation privilégiée accessible aux individus qui ne possèdent pas le pouvoir de faire partie de son monde. Cette lecture nous permet de nous rapprocher de ce qui nous semble la sorcellerie.

En effet, reconnaissons à la suite de J. Favret-Saada (1977) que quand on parle de sorcellerie, la première chose qui s'offre immédiatement à l'observateur ou au chercheur est la parole, c'est-à-dire un ensemble de discours, de récits et de témoignages se révélant comme autant de possibilités de saisir le sens, la matière et l'essence de la sorcellerie. Que ce soit la supposée victime, le prétendu anti-sorcier ou le préposé sorcier lui-même, chacun ne traduit son expérience qu'en termes de discours, qu'en des termes rendus possibles par le langage de sa culture. Tous les actes et pratiques dits sorciers sont des manières de se conformer à l'esprit de ces discours et mythes forgés et formatés dans le champ de la sorcellerie par les cultures et sociétés où ce champ continue à féconder et entretenir l'imaginaire de la sorcellerie et de tout ce qui en relève. Il s'agit de l'ensemble de discours qui s'offre comme une herméneutique d'un certain type de choses qui choquent généralement le sens commun et transcendent les capacités de l'entendement humain. Ce qui en fait alors une manière, parmi tant d'autres, de voir et percevoir, de lire et cerner, de comprendre et d'interpréter le monde et les expériences particulières de chaque individu et communauté.

Ensuite, ces discours et pratiques ne prospèrent que dans un certain type d'environnement qui leur est favorable. C'est dans ce contexte que le sociologue camerounais E. Kandem (2006, p. 177-207) parle « d'environnement sorciogène » au Cameroun, voire partout en Afrique, surtout dans l'Afrique noire. Le discours de la sorcellerie se développe plus facilement dans le milieu où il trouve facilement le plus d'écho, où les individus et la communauté adhèrent de manière plus spontanée à sa logique. Il devient en ce sens évident que la sorcellerie relève essentiellement de la croyance. C'est un fait de croyance qui tire tout son sens, toute sa substance et l'horizon de sa manifestation des croyances collectives séculières, des représentations sociales et de la croyance des uns et des autres.

Il faut enfin dire que le discours et les croyances sorcellaires se justifient en raison des réalités sociologiques qu'ils permettent de réguler, justifier, légitimer, juguler ou délégitimer. C'est en ce sens que nous parlons du caractère idéologique de la sorcellerie ou des discours et croyances

sorcellaires. Partant de tout ce qui vient d'être dit, nous pouvons donc légitimement définir la sorcellerie comme l'ensemble des croyances et pratiques populaires formant un système herméneutique et idéologique complexe relativement cohérent qui sert à expliquer et à gérer des réalités métaphysico-existentielles de nature insolite ou malveillante en faisant allusion à l'action d'invisibles entités humaines surnaturelles.

Au fond, on ne parle de sorcellerie que lorsqu'on se trouve en face de situations singulières telles que les cas d'accidents, de malheurs inexplicables ou inexplicables, de maladies graves paraissant incurables ou ayant résisté jusque-là aux traitements existants les plus efficaces. La sorcellerie vient non seulement pour expliquer, interpréter et faire comprendre la nature et l'origine humaine, surhumaine ou surnaturelle de ces types de cas, mais aussi pour tenter de les gérer efficacement en proposant des remèdes et des contre-indications, en recourant aux mêmes moyens ou entités supposés posséder des pouvoirs surhumains, surnaturels. La sorcellerie se révèle ainsi à la fois comme une théorie et une praxis. Comme théorie, elle permet de comprendre, d'expliquer, d'interpréter les choses et le monde, et comme praxis, elle permet d'agir sur soi, sur les autres, les choses et le monde afin de vouloir opérer un changement significatif et radical de la situation dans la perspective de ses paradigmes. D'ailleurs, nous pensons qu'il serait plus judicieux de parler de paradigmes ou de croyances sorcellaires que d'employer isolément le terme : sorcellerie.

Par paradigmes sorcellaires, nous entendons l'ensemble des postulats, dogmes, principes, théories, récits, mythes, mythologies, savoirs, attitudes, entités, figures, configurations, conceptions, perceptions, qui fondent, justifient et légitiment le système de la sorcellerie, induisent et privilégient une lecture sorcellaire du monde, et autorisent des contre-pratiques, parfois inhumaines, mais tolérées par la société et les structures traditionnelles, voire étatiques, comme des moyens de protection, de défense, de lutte, de justice et de contre-sorcellerie. Ces paradigmes ne deviennent espace de sens et de praxis qu'en raison même de la logique propre à la sorcellerie et à toute pratique magique. Quelle est donc cette logique fécondant, humectant les veines, le sens, l'essence des croyances et pratiques sorcellaires ?

2. La logique des croyances sorcellaires

Les croyances sorcellaires, à l'image de toute croyance, se fondent sur une logique ou un mode de fonctionnement propre. C'est la logique mystique. En quoi consiste-t-elle et quelle est son efficacité ?

2.1. La logique mystique : une herméneutique méta-scientifique

La sorcellerie, dans son mode de fonctionnement, tend à se dévoiler comme une science au même titre que les autres sciences telles que les mathématiques, la physique, la médecine, la sociologie... Comme ces sciences, elle se veut une explication à partir de la saisie des lois qui régissent les phénomènes. La sorcellerie établit ainsi une relation entre les différents événements de l'existence humaine. C'est dire que de la même manière que la physique a pour vocation de découvrir les lois des phénomènes en établissant entre eux des relations de causalité, c'est de cette même manière que la sorcellerie prétend relier les effets à leurs causes. C'est pourquoi, nous la considérons comme une herméneutique, mais une herméneutique qui se veut méta-scientifique puisque ses explications, interprétations, tendent parfois à disqualifier, contredire, à reléguer au second plan les tentatives d'explication scientifiques. Cela veut dire qu'elle fonctionne selon une logique propre, spécifique. C'est ce que G. le Bon (2002) nomme *la logique mystique*, distincte de *la logique rationnelle* propre à la philosophie.

La logique rationnelle ou intellectuelle « est l'art d'associer volontairement des représentations mentales et de percevoir leurs analogies et leurs différences, c'est-à-dire leurs rapports » (G. le Bon 2002, p. 62). Cette forme de logique reconnaît l'existence de relations nécessaires et naturelles entre les phénomènes. Chaque phénomène se manifeste selon une loi nécessaire indépendamment des désirs, volontés ou caprices des hommes ou des dieux. Au contraire,

Dans la logique mystique, les causes naturelles - les seules acceptées par la logique rationnelle - sont remplacées par les volontés capricieuses d'êtres ou de forces supérieures intervenant dans tous nos actes et qu'il faut redouter et se concilier (G. Le Bon, 2002, p. 75).

La logique mystique, qui est au fondement de la sorcellerie, postule ainsi la possibilité d'un univers ouvert à l'intrusion et à l'intervention arbitraire de forces surnaturelles ou surhumaines susceptibles de dévier de sa trajectoire le cours normal des phénomènes. C'est dans cette même perspective que Lévy-Bruhl parle maladroitement de *mentalité prélogique* (1922), qu'E. Gardair (2007) reconnaît l'existence d'une *pensée magique*, que M. de Diéguez parle (1980, p. 25) d'une « opération magique de notre esprit (...) fascinante à observer », qui invente des causalités imaginaires entre des phénomènes séparés en réalité. Pour ce dernier auteur, M. de Diéguez (1980, p. 73), « toutes les croyances magiques organisent la métamorphose des faits naturels et muets en preuves d'un sens ; toutes les font passer dans un monde mental où ils se mettent à discourir ». Elles ne visent qu'à produire un sens-autre, du méta-sens, à ce qui leur paraît se soustraire au domaine naturel du sens, des choses et des phénomènes. La logique mystique est donc de l'ordre du méta-scientifique ; ce qui, selon Gustave le Bon, constitue son efficacité.

2.2. De l'efficacité de la logique mystique

L'efficacité de la logique mystique est relative à sa puissance d'égarement de l'esprit humain dans des mondes extra-humains. En effet, c'est en suivant cette logique ou pensée magique, mystique, en croyant en sa force d'explication et d'interprétation des choses, que « l'intelligence s'égare parmi les fantômes que les coutumes du Cosmos lui fabriquent et finit par succomber aux sortilèges de cette Circé de l'entendement qu'est la magie » (M. de Diéguez, 1980, 75). Autrement dit, si la logique mystique, au fondement de la sorcellerie, réussit souvent, c'est parce qu'elle crée aussi une sorte de mentalité. C'est la mentalité mystique, magique ou surnaturelle. Et, selon G. le Bon (2002, p. 75), « la mentalité mystique se révèle par l'attribution à un être, à un objet déterminé ou à une puissance ignorée, d'un pouvoir magique indépendant de toute action rationnelle ». Il est facile d'imaginer les conséquences de cette mentalité qui varient suivant les esprits. En effet,

Pour les uns elle servira de soutien à des croyances religieuses définies, aux contours précisés sous forme de divinités. Pour d'autres, les forces supérieures demeureront vagues mais également puissantes. L'esprit mystique se manifesterà alors par une superstition quelconque. (G. le Bon (2002, p. 75).

G. le Bon a fortement raison de surestimer la force créatrice de cette mentalité. Pour lui, elle est au fondement de toutes les grandes créations spirituelles de l'humanité aussi bien dans le domaine de l'art que dans les champs politique et scientifique. Selon ses explications,

créatrice des lois, des coutumes, des religions, elle fit surgir toutes les illusions qui guidèrent l'humanité jusqu'ici. Son pouvoir est assez grand pour transformer l'irréel en réel. Sous son action, des millions d'hommes connurent la joie, la douleur ou l'espérance. Tout idéal est sorti de son sein. (Idem, p.75).

Il est évident que la mentalité ou logique mystique semble considérablement plus efficace que la logique rationnelle ou intellectuelle. Cela s'explique par le fait que celle-là est facile d'accès et mobilise le grand nombre tandis que celle-ci est laborieuse, exige de grands efforts de raisonnement dont seule est capable une élite. Cela s'explique encore par la rigueur propre à chaque type de logique. La logique rationnelle se fonde rigoureusement sur les principes d'identité, de non-contradiction, elle est analytique, sélective ; ce qui contraste avec la logique mystique, indifférente à ces principes, défiant les cadres du temps et de l'espace. Cette logique suit ses propres principes comme l'ont dévoilé M. Mauss et H. Hubert dans *Esquisse d'une théorie générale de la magie* (1993).

Pour eux, la mentalité ou logique magique se fonde sur certaines lois telles que les lois d'imitation, de sympathie, de similarité, de contiguïté... Nous nous intéresserons ici aux deux dernières lois. En effet, il est possible, à partir de la démarche d'E. Gardair (2007, p. 35-46), de les considérer comme l'essentiel des lois de la magie ; laquelle « repose sur la croyance que le semblable engendre le semblable, ou loi de la similarité et la loi de la contiguïté » (E. Gardair, 2007, 35-46). Mais comment ces deux principes fonctionnent-ils ?

De la loi de la similarité, découle le fait qu'il n'y a pas de différence entre l'image et la chose et que l'effet ressemble à la cause ; les choses qui se ressemblent étant censées partager les mêmes propriétés. L'effet désiré peut donc être produit dans la magie par imitation. (2007, p. 35-46).

C'est relativement à une telle conception que certains individus croient envoûter réellement leurs semblables en exerçant des rites occultes sur des poupées sculptées à leur image. Puisque les deux se ressemblent, croient-ils, il serait donc possible d'agir sur l'un par l'intermédiaire de l'autre. C'est aussi

dans la même perspective que certains guérisseurs pensent incarner la puissance de certains êtres ou animaux à travers l'imitation de leur voix, comportement, manières d'être. On peut, par exemple, citer la société des hommes-panthères étudiée par G. Bony (2007) et B. Nébié (2015). Le principe de la similarité se trouve complété par la loi de la contiguïté.

De la loi de la contiguïté ou contagion, découle le fait que la possession d'un objet peut suffire à affecter la personne qui a été en contact avec lui. Elle suppose que des pensées, des mots ou actions peuvent avoir un effet physique indépendamment des principes de transmission ordinaire d'énergie ou d'information. (E. Gardair, 2007, p. 35-46).

Ici, l'on croit qu'il est possible d'envoûter ou d'ensorceler son semblable à partir de pratiques ensorcelantes sur certains objets lui ayant appartenu. Selon les tenants de cette logique, ces deux principes sont efficaces, voire infaillibles. Qu'on agisse par similarité ou par contiguïté, l'effet escompté ne manque pas de se produire sur l'objet visé. En d'autres termes, avec une telle mentalité ou logique, on a l'impression que le magicien n'échoue jamais. S'il venait à échouer, son échec peut être ainsi aisément expliqué et justifié. Son échec ne met pratiquement jamais en doute, en cause, son art ou ses connaissances.

En effet, ces principes, au fondement des croyances magico-sorcellaires, permettent d'expliquer aisément tout ce qui entre dans leur champ d'application : la mort, les malheurs, les maladies, les réussites... Et « quant aux échecs du magicien, ils sont bien sûr expliqués par le fait que la procédure n'a pas été bien suivie ou par le fait qu'un autre sorcier possède un charme plus fort » (E. Gardair, 2007, p. 35-46). C'est dire que la logique sorcellaire auto-justificatrice est mue par le biais d'autocomplaisance qui « est la tendance à s'attribuer le mérite de ses réussites et à attribuer ses échecs à des facteurs extérieurs défavorables » (Psychomedia, 2015). Par le recours à un tel biais, il est possible de tout expliquer et de tout justifier puisqu'il sera toujours possible de trouver des liens de similarité ou de contiguïté entre les choses, tout l'univers étant une parcelle du logos universel selon les stoïciens. En somme, disons avec E. Gardair (2007, p. 35-46) que

la pensée magique exprimerait la tendance universelle à chercher des liens symboliques et signifiants entre choses et événements. Cette pensée est

orientée vers la réussite de l'action, imperméable à l'information ou à l'expérience et ne peut être invalidée par les faits. Les jugements sont élaborés à partir de principe de similarité.

C'est en cela qu'il devient possible de comparer le travail du magicien ou sorcier à celui du bricoleur tel que le décrit Lévi-Strauss dans *La pensée sauvage* (1962, p. 27). Sans avoir à exposer ici la pensée de Lévi-Strauss, on peut déjà dire que la logique sorcellaire et la logique rationnelle impliquent et induisent deux sortes d'approches des phénomènes : l'approche magique, surnaturelle, et l'approche rationnelle, naturelle. Mais que vaut la première face à la seconde ?

3. La logique mystique au tribunal de la logique philosophique

Après avoir défini la logique qui sous-tend la sorcellerie, il s'agit maintenant de la confronter à la logique rationnelle, philosophique, avec laquelle elle semble pourtant avoir une analogie.

3.1. De l'existence d'une analogie entre l'esprit du sorcier et l'esprit du philosophe

Il existe une analogie entre les deux esprits ou pratiques en ce sens que la sorcellerie et la philosophie semblent transcender, dans leur sens, essence et manifestation, le sens commun qui les juge et les considère comme des pratiques excentriques, iconoclastes et parfois très dangereuses pour la stabilité commune. Les deux semblent avoir ainsi en commun une logique commune qui leur permet d'aller au-delà du perceptible et du saisissable, du concret et du manipulable, du visible et du physique, afin de tenter de cerner l'invisible insaisissable par les sens et les méthodes classiques. La sorcellerie et la philosophie ne réalisent leur essence qu'en étendant alors leur monde au-delà du sens commun, des possibilités propres à l'esprit humain et aux potentialités humaines. Elles paraissent donc mues d'une logique transcendante et transcendantale, une logique abstraite difficile à confronter aux phénomènes du monde, de la nature.

Le personnage emblématique incarnant l'esprit des deux réalités semble, par analogie, Socrate, personnage bizarre, excentrique, marginal, possédé par un *démon* (J.-F. Lelut, 2000), pareil au sorcier qui se veut par définition

démoniaque, antisocial, insaisissable, mettant en cause et en danger la quiétude des individus et de toute la communauté. Il ne s'agit pas du démon au sens religieux, moral, moderne, chrétien du terme. Ce terme renvoie ici au démon comme un être intermédiaire, une entité divine personnelle, un gardien invisible. Comme le dit Socrate lui-même : « C'est qu'il m'advient quelque chose de devin et de démonique, (...). La chose a commencé dès mon enfance : il m'advient une voix qui, chaque fois qu'elle m'advient, me détourne toujours de ce que je me propose de faire » (Platon, 1992, p. 99). C'est cette même conception que souligne Théocrite dans *Le Démon de Socrate* (Plutarque [vers 46-125 ap. J.C.], 2004, p. 16) : « Mais, mon ami, le démon de Socrate, qu'en dirons-nous ? le traiterons-nous de fable ? Pour moi, je pense que, comme Homère fait aider Ulysse par Minerve dans toutes les situations difficiles où il se trouve, de même, dès la naissance de Socrate, son génie lui donna une vision sûre, qui lui servait de guide, et qui, marchant toujours devant lui, l'éclairait dans les choses obscures et impénétrables à la raison humaine. Souvent aussi son génie lui parlait, et, par son inspiration divine, il dirigeait toutes ses actions ». Le commentaire que font Bernard et Renée Piettre de ces différents passages nous reconforte dans notre propre commentaire : « Il ne faut pas, nous semble-t-il, retirer à ce démon son caractère irrationnel, qui confère au personnage une dimension chamanique (...) On raconte d'ailleurs que son démon lui aurait donné aussi un certain pouvoir divinatoire » (Platon, 1992, p. 99, note 1). En guise d'analogie, cette conception nous renvoie à la figure du sorcier comme une entité possédant un génie particulier, qui fait de lui un être différent, marginal, bizarre. Il semble donc fondé de comparer Socrate à un sorcier. L'ouvrage *Les Grecs et l'irrationnel* (1977) de E.R. Dodds est assez suggestif en ce sens. Socrate n'a-t-il pas été jugé, condamné à mort puis tué pour, dit-on, avoir corrompu la jeunesse, à l'image de tout sorcier reconnu tel par le commun des mortels, la foule ?

En effet, Socrate a partagé, par ce fait, le même type de sort que la justice populaire réserve généralement aux supposés sorciers, depuis le soupçon, l'accusation, le procès, la sentence et l'exécution de la sentence. Mais, il ne faut non plus exagérer l'analogie ou la métaphore. Car, si Socrate est un « sorcier », il l'est au sens d'une métaphore, compte tenu du caractère

subversif et singulier de son attitude envers ses concitoyens. Au fond, cette attitude de Socrate, manifestation même de l'esprit de la philosophie dans sa suprême nudité, semble plus corrosive pour la sorcellerie elle-même en tant que champ de discours, de croyances, et mode d'action.

3.2. Du primat de la logique philosophique sur la logique mystique

L'attitude subversive de Socrate, propre à la philosophie elle-même, se caractérise par l'ironie. Il s'agit de cette manie de Socrate qui, tout en jouant l'ignorant, met en déroute ses adversaires à travers des interrogations révélant les limites et les incohérences de ce qu'ils soutiennent dès le début du dialogue. C'est ce qu'on a appelé la maïeutique – l'art d'accoucher les esprits – en raison du statut de sage-femme de la mère de Socrate. Selon V. Delecroix (2014, p. 394-395),

Elle[l'ironie] est, dans la démarche socratique, un procédé dialectique qui vise, par une ignorance feinte, à contredire l'interlocuteur à avouer sa propre ignorance ou à manifester la contradiction interne de ses affirmations. D'essence négative, elle vise à déstabiliser le savoir interrogé et la certitude infondée qui font obstacle à la saisie de la vérité.

L'ironie socratique n'est donc pas le lieu de la fondation et de la propagation de certitudes fondées. Elle est, dans son essence, destructrice et dangereuse pour tout ce qui tend à se fonder comme zone de croyances sécurisées. Ainsi, la sorcellerie ne peut se définir et tenir convenablement au sein de cette démarche. Celui qui en parle a généralement horreur du doute, il désire être immédiatement cru et est hostile à toute profonde interrogation qui s'écarte du sens de son récit. Toute question pertinente suscite en lui ire et mépris envers celui qui questionne, ce dernier étant considéré comme un ignare, un mécréant, un irrévérencieux, un fou qu'il serait légitime d'interner, de bastonner, de tuer comme ce fut le cas de Socrate. D'ailleurs, la colère du contre-sorcier Din face au rire des collégiens en démontre la véracité :

Pourquoi ris-tu ? Tu n'es qu'une bête, imbécile ! J'ai un fils qui vaut mieux que toi. Ignore-tu que, si je veux, je peux te punir à l'instant même ? (Rire nerveux des jeunes.) Toi et tes copains, qui vous a dit de montrer vos dents ? Qui te permet de rire devant moi ? (É. de Rosny, 1981, p. 66-67)

Ces propos colériques de Din prouvent qu'il a été déstabilisé par le rire, l'attitude ironique des jeunes élèves dont l'esprit critique a été relativement éveillé et aiguillonné par les études. Cela signifie que le monde de la sorcellerie n'admet pas de dialogue constructif et discussif entre les protagonistes, contrairement à la philosophie. Elle est perçue comme la réalité d'un autre monde invisible, distinct du monde réel dans lequel vit chaque individu et prend corps la cité. Le dialogue semble ainsi impossible entre ces deux mondes.

En fait, la philosophie est essentiellement dialogue, échange avec l'autre qui exige d'être écouté, entendu et compris ; toute chose qui ne saurait être possible dans le cadre du monde clos, hermétique et mystérieux de la sorcellerie. Comme telle, la logique de la sorcellerie débouche sur un dialogue de sourd et d'aveugle : nul ne désire et n'est disposé à écouter, entendre et comprendre ce que dit l'autre, comme nul n'a le pouvoir ni les dispositions et facultés de voir et percevoir ce que dit voir, percevoir et montrer l'autre (J. Favret-Saada, 1977). Chacun est de son monde et dans son monde. Autrement dit, la logique de la sorcellerie prend corps et construit son corps entre deux mondes parallèles l'un à l'autre : le monde humain, social et naturel d'une part, et le monde non-humain, extra-humain, surhumain et surnaturel, de l'autre. À son propos, on parle de monde occulte invisible aux deux grands yeux du commun des mortels qui n'aurait pas les capacités ou les moyens requis pour le contempler, tel Galilée seul observant ses planètes à travers ses lunettes singulières. Un aveugle notoire même pourrait y accéder pourvu que ses yeux noirs en apparence soient capables d'illumination dans le monde obscur de la sorcellerie. Une telle possibilité requiert initiation ou prédisposition (sur)naturelle, une singularité exceptionnelle et extraordinaire.

Enfin, la philosophie admet une pluralité d'interrogations, de possibilités et de réponses. Elle détruit ainsi l'unanimisme qui prévaut autour de l'existence de la sorcellerie comme mode d'explication et de gestion des situations insolites de l'existence humaine et du monde environnant. Cette destruction se fait par la critique des fondements des croyances sorcellaires et de leur intention. Fondées sur des mythes, préjugés et stéréotypes séculaires, elles visent à imposer un ordre de discours absolu structurant l'imaginaire et

le comportement des individus soumis à son régime totalitaire. Son arme la plus fatale se trouve dans la violence et les arguments d'autorité et de tradition. Effectivement, la violence lui confère davantage sens et consistance ; car ce qui prévaut et fait instance de mesure de la vérité dans les procès de sorcellerie, c'est la violence sous toutes ces formes. K. Seligmann (1978, p. 65-85) cite, en ce sens, F. Von Spee (1591-1635) :

Souvent j'ai pensé que la seule raison pour laquelle nous ne sommes pas tous sorciers est que nous n'avons pas tous été torturés. Et il y a de la vérité dans ce qu'un inquisiteur a osé récemment dire, en manière de vantardise, à savoir que s'il pouvait atteindre le pape, il lui ferait avouer qu'il est, lui aussi, sorcier.

Cette arme, que sont la violence et d'autres subterfuges, permet à ses sujets d'occulter sa nature fictionnelle, mythologique, imaginaire qui transparait à travers le récit de ses supposées manifestations. Insaisissables et dérogeant aux règles élémentaires de la rationalité (T. R. Boa 2010, p. 131), ses manifestations sont le produit d'une construction purement mentale à partir des vicissitudes existentielles et des affres psychosociologiques de chacun. Ce qui en fait un monde caverneux irrésistible au raisonnement critique, froid et rigoureux de la philosophie. C'est le monde de la caverne que seule peut illuminer les lumières incandescentes de cette dernière. Tout cela démontre que face à la logique de la rationalité philosophique, la logique de fonctionnement de la sorcellerie perd toute essence, signification, substance et consistance. La philosophie est donc ce tribunal suprême d'où aucun discours sorcier, sorcellaire, mystificateur, magique, ne sort indemne, innocent, identique.

Conclusion

La sorcellerie fonctionne selon une logique propre mue par la mentalité mystique, fondée sur des principes irrationnels et donnant lieu à des récits d'événements inobservables et invérifiables. Une confrontation avec la logique de la philosophie a permis de la concevoir comme un produit de l'imaginaire collectif fondé sur des mythes qui permettent à ceux qui y recourent de faire face aux vicissitudes existentielles. C'est donc une simple herméneutique parmi plusieurs possibilités de lecture de l'insolite. Au fond, elle est une pseudoscience, une théorie fourre-tout et passe partout, « un vrai prêt-à-penser » (J. Benoist, 2006, p.

87) qui, voulant tout expliquer, n'explique en réalité rien, ne faisant que consoler et leurrer à l'image de toute croyance, idéologie et illusion. Elle n'a donc pas de visage, mais « le dos large » (T. Boa, 2020, p. 215) sur lequel chacun peut dire ce qu'il désire et imagine de plus fascinant et fantastique. Ses explications ne sont en fait que de simples interprétations qui n'ont de signification, de force et d'efficacité que pour celles et ceux dont l'esprit a été formaté et prédisposé à y croire depuis leur enfance. Elle n'existe donc que parce qu'on y croit, et on n'y croit qu'à cause de la foi mise dans les dires des devins, prophètes, pasteurs, ces charlatans et apôtres de l'irrationnel qui perçoivent le diable partout et les sorciers à l'origine de tous les maux.

Dans cette perspective, se libérer de la gangue violente, asphyxiante, obscurantiste et mystifiante des paradigmes sorcellaires s'impose comme le chemin de rayonnement des savoirs africains devant briser les racines du sous-développement épistémologique, culturel et socio-politique. Comme le dit, en somme, T. Boa (2010, p. 123)

la sorcellerie doit être revue en tant que besoin universel d'explication inhérente à notre humanité. Ce faisant nous retrouvons la tâche traditionnelle du philosophe ou de l'intellectuel : reformer nos intelligences, rectifier nos connaissances et nous assurer d'un chemin fiable vers la vérité.

Références bibliographiques

AMOUZOU Essè, 2010, *Le développement de l'Afrique à l'épreuve des réalités mystiques et de la sorcellerie*, Paris, L'Harmattan.

BENOÎT Jean, 2006, « Regard sur le premier jour », in Éric de Rosny (dir.), *Justice et sorcellerie*, Paris, Karthala, p. 83-84.

BOA Thiémélé Ramsès et ETTY Macaire, 2020, *Reconstituer le corps glorieux d'Osiris*, Abidjan, Les Éditions Kamit.

BOA Thiémélé Ramsès, 2010, *La sorcellerie n'existe pas*, Abidjan, Les Éditions du CERAP.

BONTE Pierre et IZARD Michel (dir.), 1992, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, P.U.F., 2^e édition.

CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, 1982, *Le dictionnaire des symboles*, Paris, R. Laffont.

DAKOURI Gadou 2011, *La sorcellerie, une réalité vivante en Afrique*, Abidjan, Les Éditions du CERAP.

Dictionnaire de L'Académie Française, 5ème édition, 1798.

DIÉGUEZ Manuel de, 1980, *Le Mythe rationnel de l'Occident*, Paris, PUF.

DODDS E.R, 1977, *Les Grecs et l'irrationnel*, trad. Michael Gibson, Paris, Flammarion.

EVANS-PRITCHARD Edward Evan, 1972, *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé*, Trad. Louis Évrard, Paris, Gallimard.

FAVRET-SAADA Jeanne, 1977, *Les mots, les sorts, la mort*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT, Maurice, 1907, *Les procès de sorcellerie dans l'Ancienne France devant les juridictions séculières*, Paris, Bonvalot-Jouve.

GARDAIR Emmanuèle, 2007, « Heuristiques et biais : quand nos raisonnements ne répondent pas nécessairement aux critères de la pensée scientifique et rationnelle », in *Revue électronique de Psychologie Sociale*, N°1, p. 35-46.

GESCHIERE Peter, octobre 2000, « Sorcellerie et modernité : retour sur une étrange complicité », *Politique africaine*, n° 79 –p. 17-32.

KAMDEM Emmanuel, 2006, « “Sorcellerie, organisation et comportement dans l'entreprise” », in Éric de Rosny (dir.), *Justice et sorcellerie*, Paris, Karthala, p. 177-207.

LE BON Gustave, 1918, 2002, *Les opinions et les croyances : Genèse, évolution*, Chicoutimi, Les Classiques des Sciences Sociales, (Version électronique).

LELUT Louis-François, 2000, *Du démon de Socrate*, Paris, L'Harmattan.

LÉVI-STRAUSS Claude, 1962, *La pensée sauvage*, Paris, Plon.

LÉVY-BRUHL Lucien, 1922, *La mentalité prélogique*, Paris, P.U.F.

MAUSS Marcel et HUBERT Henri, 1993, « Esquisse d'une théorie générale de la magie », in Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F./Quadrige, 5^e édition, p. 1-141.

MICHELET Jules, 1966, *La sorcière*, Garnier-Flammarion, Paris.

MUCHEMBLED Robert, 1991, *La sorcière au village : XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard.

N'CHO Chaye., 2009, *La sorcellerie, la hantise du peuple : Mythe ou réalité ?*, Abidjan, Frat mat Éditions.

NEBIE Bali, 2020, *La sorcellerie : Un géant tigre de papier*, Ouagadougou, Ed. Poun-Yaali.

PSYCHOMEDIA, 2015, « 25 biais cognitifs qui nuisent à la pensée rationnelle », in <http://www.psychomedia.qc.ca/psychologie/bias-cognitifs>, consulté le 20/02/2019.

PLATON, 1992, *Apologie de Socrate*, Paris, LGF.

PLUTARQUE, 2004, *Le démon de Socrate*, Trad. Ricard, suivi de APULÉE, *Le démon de Socrate*, Trad. l'abbé Compain de Saint-Martin, Genève, Arbre d'Or.

RAVENHILL Philip, 1979, « Qui sont les Wan ? », *godo godo*, Abidjan, n° 4 et 5, p. 47-73.

REY Alain, 2013, *Dictionnaire amoureux du Diable*, Paris, Plon.

ROSNY Éric de, 1981, *Les yeux de ma chèvre*, Paris, Plon.

ROSNY Éric de, 1974, *Ndimzi : Ceux qui soignent dans la nuit*, Yaoundé, CLE.

SÉKÉ Baoulé Boniface, 2016, *La sorcellerie dans la mentalité africaine*, Paris, L'Harmattan.

SELIGMANN Kurt, 1978, « La chasse aux sorcières », in *Une magie diabolique*, Paris, Robert Laffont, p. 65-85.

TSALA TSALA Jacques Philippe, 2006, « La sorcellerie revisitée ou les démons de l'inconscient », in Éric de ROSNY (dir.), *Justice et sorcellerie*, Paris, Karthala, p. 179-192.